

Édito..... 3

Déplacement de Jean-Michel BLANQUER au complexe sportif Jules Ladoumègue 4

La Journée nationale du sport scolaire 2017 : un événement tourné vers les Jeux olympiques et paralympiques 2024 5

La JNSS : un grand rendez-vous en faveur du sport scolaire 7

Le sport scolaire et ses partenaires 9



Bureau de presse
spresse@education.gouv.fr
 01 55 55 30 10

Paris accueillera les Jeux Olympiques en 2024 ; nous disposons maintenant de sept ans pour réussir. Ces jeux sont une formidable chance pour la France et pour les Français car comme l'a dit le Président de la République, « l'esprit de l'Olympisme est contagieux ».

La joie dans l'effort, le dépassement de soi, l'excellence, l'amitié, la solidarité, et le respect sont autant de valeurs que l'école partage avec l'idéal olympique.

Durant les sept prochaines années, l'Éducation nationale va donc se mobiliser pour développer plus encore la pratique sportive et transmettre aux élèves ces valeurs positives qui leur permettront de se projeter dans l'avenir avec confiance.

À l'école primaire, la pratique sportive sera dynamisée par le développement des associations sportives. Au collège, nous créons 1 000 sections sportives supplémentaires. Au lycée, une filière « métiers du sport » donnera une formation solide à tous ceux qui souhaitent faire du sport leur métier. Grâce à l'UNSS, nous organiserons les Olympiades scolaires qui déboucheront sur les Championnats du Monde du sport scolaire.

Cette mobilisation pour le sport et pour les valeurs qu'il véhicule alimentera le cercle vertueux de la confiance que je veux faire émerger à l'école pour favoriser la réussite de nos élèves.



Cette année, la Journée nationale du sport scolaire (JNSS) revêt une importance toute particulière avec la désignation de Paris pour l'organisation des futurs Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Au cours de la JNSS 2017, des manifestations à la fois sportives, ludiques et ouvertes à tous, sont organisées sur tout le territoire autour du thème de « l'Europe ».



La JNSS marque la fin de l'opération « Année de l'olympisme de l'école à l'université » menée tout au long de l'année scolaire 2016-2017. La journée reste par ailleurs intégrée à l'opération « Sentez-vous Sport ! », semaine de promotion de la pratique physique et sportive auprès du plus grand nombre, pilotée du 23 septembre au 1^{er} octobre 2017 par le Comité national et sportif français (CNOSF). Cette journée s'inscrit également dans le cadre de la troisième « Semaine européenne du sport », opération menée aux mêmes

dates (23 septembre au 1^{er} octobre 2017) par l'Union européenne pour sensibiliser jeunes et moins jeunes aux bienfaits de l'activité physique et développer la pratique sportive à tous les niveaux.

À cette occasion, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, et Laura FLESSEL, ministre des Sports se rendront, mercredi 27 septembre à 13h30 au Complexe sportif Jules Ladoumègue.

Complexe Sportif Jules Ladoumègue, 37 Route des Petits Ponts - 75019 Paris

Arrivée et accueil des ministres au complexe sportif Jules Ladoumègue

Prises de parole :

Denis MASSEGLIA, président du Comité national olympique et sportif français

Laura FLESSEL, ministre des Sports

Jean Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale

Gymnase

Visite des différents ateliers et démonstrations d'activités sportives avec des élèves et des sportifs de haut niveau

Point presse informel

Pagode



Cette année, la Journée nationale du sport scolaire (JNSS) sera l'occasion de clore officiellement l'« Année de l'Olympisme de l'école à l'université », et d'ouvrir la période de sept ans jusqu'aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Pour célébrer cette journée, une centaine d'évènements départementaux et académiques, répartis sur tout le territoire (France métropolitaine et dans les DOM-TOM), mobilisent environ 100 000 élèves du primaire et du secondaire.

D'après une enquête réalisée par la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) auprès des directeurs d'école et des chefs d'établissement, en amont de la JNSS 2017, plus d'un million d'élèves seront engagés dans les manifestations sportives organisées par les associations sportives des écoles et des établissements pour cet événement. Ces opérations permettront aux jeunes de découvrir de nouvelles activités ou bien de participer à des tournois.

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 sera l'occasion pour le ministère de l'Éducation nationale de promouvoir les valeurs de l'olympisme, qui sont aussi celles de l'École de la confiance : excellence, amitié et respect. Le goût de l'effort, la persévérance, la volonté de progresser, le respect des autres, de soi et des règles, sont autant de points communs à l'école et au sport. Les prochaines années scolaires seront d'ailleurs tournées vers l'Olympisme et ses valeurs, afin de poursuivre et renforcer la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.

En lien constant avec le ministère des Sports, l'Éducation nationale travaillera étroitement avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF), les fédérations sportives et le Groupement d'intérêt public Paris 2024 (GIP Paris 2024) pour diffuser l'esprit olympique au sein des écoles et des établissements scolaires et transmettre durablement la passion du sport.



Dans le cadre d'un mois de septembre 2017 qui valorise tout particulièrement le sport à l'École, à noter l'exposition "Sport et cinéma, une enfance partagée" du 30 août au 21 novembre 2017 à la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé (73 avenue des Gobelins 75013 PARIS). Elle présente une centaine de documents inédits, conçus à partir des années 1890, jusqu'à la fin des années 1930. « Sport et cinéma, une enfance partagée » est parrainé par l'escrimeur Gauthier Grumeau, champion olympique par équipe et médaillé de bronze en individuel aux Jeux olympiques d'été 2016.

Pour en savoir plus : <http://www.fondationjeromeseydouxpathe.com/>





Destinée à la promotion des activités des associations et des fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves, du monde sportif local et des collectivités territoriales, la Journée nationale du sport scolaire marque depuis 8 ans la rentrée du sport scolaire.

Cette Journée donne lieu à un foisonnement d'événements sportifs et à une forte mobilisation de toutes les académies. Dans l'ensemble des écoles, collèges et lycées de France, des manifestations sportives et ludiques (initiations, démonstrations, tournois, compétitions, etc.) réunissent les élèves, leurs professeurs et leurs familles.

athlétisme, badminton, savate, boxe française, football, escrime, tir à l'arc, course d'orientation, skate-board, football australien, tennis de table, double dutch, handball, kinball, basket-ball, échecs, golf, handisport, hockey sur gazon, taekwondo, volley-ball, judo, cyclotourisme. Des ateliers de découverte et de pratique sont animés par des enseignants d'EPS, accompagnés par des sportifs de haut niveau.

Les grandes fédérations sportives scolaires que sont l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) apportent leur concours à la réussite de cette Journée en organisant de grandes manifestations sportives et des points presse et en aidant les associations sportives d'école et d'établissement dans l'organisation de leurs projets.

En complément de l'éducation physique et sportive (EPS), discipline d'enseignement obligatoire de la maternelle à la terminale,

. Adhérer à l'association sportive (AS) est un premier pas vers l'apprentissage de la vie associative.

Le sport scolaire est un formidable outil pour faire partager aux élèves volontaires les valeurs et principes fondamentaux de la République. Il promeut en effet une culture du respect et de la compréhension, de la tolérance, de l'ouverture à l'autre et permet d'éduquer contre toutes formes de discriminations, notamment sexistes, xénophobes, racistes et antisémites.



Le sport scolaire est ainsi au cœur de la politique éducative. Il est au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de chaque élève. Il poursuit plusieurs objectifs :

- il favorise l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté ;
- il apprend le respect de soi-même, le respect de la règle, de l'adversaire et de l'arbitre ;
- il privilégie l'engagement collectif et valorise la notion d'équipe ;
- il permet l'épanouissement de solidarités collectives et contribue ainsi à éviter toute forme de violence ;
- il crée des espaces de socialisation et de concertation, lieux de formation du futur citoyen ;
- il contribue à l'égalité des chances et à l'intégration en donnant à tous les élèves les mêmes droits et les mêmes devoirs ;
- il améliore l'hygiène de vie, participant ainsi à l'éducation à la santé et à la prévention des conduites addictives.

- dans les fédérations sportives scolaires
- et parents vice-président.e.s des AS du second degré
- signées par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère chargé des Sports, l'USEP et l'UNSS avec des fédérations sportives délégataires
- sportives scolaires (anciennes filières sport-études), pour près de

<http://eduscol.education.fr/cid57378/journee-nationale-du-sport-scolaire.html#lien3>

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117760



Un partenariat, qui encourage la signature de conventions avec les fédérations sportives et les fédérations sportives scolaires et universitaires, a été conclu le 18 septembre 2013 entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère chargé des Sports et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Depuis 2014, le ministère de l'Éducation nationale a signé, à plusieurs reprises, des conventions avec de nombreuses fédérations.

Au niveau national, ces conventions favorisent à la fois la pratique sportive dans le cadre de la fédération signataire et le développement d'actions en direction des élèves.

Elles se déclinent au niveau local et favorisent le rapprochement entre le monde scolaire et universitaire, le monde sportif et les collectivités locales.

Association de loi 1901, l'UNSS est présidée par le ministre en charge de l'Éducation nationale et rassemble les 9 500 associations sportives (AS) de collèges et lycées du territoire. En 2017, 40 % des 1,150 millions de licenciés sont des filles des collèges et lycée de France.

Au total, plus d'un adolescent sur cinq s'adonne chaque mercredi à l'une des 100 activités sportiv(10(e)-7(s)1n



L'USEP, qui s'adresse à plus de 2 millions d'élèves du primaire et à leur entourage, est la 4^e fédération sportive française, tous sports confondus. Elle propose dans les écoles primaires des activités sportives diversifiées. L'USEP organise près de 20 000 manifestations locales et nationales chaque année, au travers desquelles elle développe une approche citoyenne et garantit une expertise pédagogique.

- Nombre de licenciés :
 - 810 000 enfants de 3 à 11 ans
 - 50 000 adultes, enseignants ou parents

- Implantation au cœur de l'école, de la maternelle au CM2 :
 - 14 000 écoles
 - plus de 2 millions d'enfants bénéficient de l'action de l'USEP

- Maillage territorial :
 - 11 000 associations sportives partout en France

: www.usep.org

Cette fédération sportive scolaire met en œuvre les valeurs et le projet éducatif de l'Enseignement catholique privé. Reconnue par le ministère de l'Éducation nationale, elle compte près de 800 000 licenciés. Elle a vocation à fédérer l'ensemble des établissements du 1^{er} et du 2nd degrés sous contrat et à susciter leur adhésion en leur proposant des rencontres, des manifestations et des compétitions pour valoriser l'engagement des associations sportives, de l'échelon local à l'échelon international, dans de nombreuses disciplines.

: <http://www.ugsel.org>



Le CNOSF, présidé depuis 2009 par Denis MASSEGLIA, est en France le représentant du Comité international olympique (CIO) et celui du mouvement sportif, notamment des fédérations. Il développe et protège le mouvement olympique sur le territoire français. Il constitue, engage et conduit les délégations françaises aux manifestations organisées sous l'égide du CIO, sélectionne et accompagne les villes françaises candidates à l'accueil de Jeux olympiques et paralympiques, et assure l'interface entre le CIO et les pouvoirs publics français.

Le CNOSF assure la promotion de l'Olympisme et de ses valeurs en France, notamment auprès de la jeunesse. Il participe par ailleurs aux travaux menés par différentes instances du Mouvement olympique.

Le CNOSF est l'instance représentative du mouvement sportif et réunit en son sein les 96 fédérations sportives nationales, dont les 4 fédérations sportives scolaires et universitaire.

- 16 millions de licenciés sportifs
- 3 500 000 bénévoles
- 180 000 associations sportives
- 108 fédérations et groupements sportifs
- 128 organes déconcentrés

: <http://franceolympique.com>

En tant qu'opérateur du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé accompagne la communauté éducative en développant sa plateforme en ligne « la grande école du sport ».

Avec les deux opérations du ministère de l'Éducation nationale, l'Année du sport de l'école à l'université, puis l'Année de l'Olympisme de l'école à l'université, cette plateforme s'est enrichie de nombreux supports multimédia. Elle propose aux enseignants des ressources pédagogiques libres de droit, utilisables en classe, du cycle 3 à la terminale, pour éduquer les élèves aux valeurs du sport et de l'olympisme dans une logique d'interdisciplinarité. On y retrouve, entre autres, des vidéos et des compléments pédagogiques sur le sport et l'histoire, le sport et la littérature ou les arts, le sport et la santé, des témoignages de grands sportifs, des interviews de grands philosophes.

Avec Paris 2024, la plateforme s'enrichit cette année de ressources autour de l'olympisme ainsi que de deux nouvelles séries « Sport et technologies » et « Sport et mathématiques ».

<https://www.reseau-canope.fr/la-grande-ecole-du-sport.html>



EDUCATION.GOUV.FR/JNSS2017

Contact presse :
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr

